



# COMITE DEPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY-BALL

Internet : <http://www.cd06volley.com>  
Téléphone. : 04.92.97.46.88

E-Mail : [cd06volley@yahoo.fr](mailto:cd06volley@yahoo.fr)  
Télécopie : 04.92.97.46.89

## PROCES VERBAL DE REUNION

PV N° 2	Du 8/11/2010	SAISON 2010 – 2011
---------	--------------	--------------------

**Réunion du Comité Directeur**  
**Salle Palmeira**  
**06000 Nice à 19H15**

Présents : Mmes Véronique LAUREAU, Geneviève CABIAUX,  
Mrs Eric TANGUY, Frédéric PASTORELLO, Serge RALLO, Alain GRIGUER, Jean-Michel ROULLIER, Axel  
LE MEUR, David ALBERT, Michel COZZI, Ruben CALLEJON.

Excusé : Mlle Anaïs MARTIN. Mrs Alain MORILLO, Serge HAMICHE, Jérôme VANDAMME, Eric VEXENAT

Absent : M. Alexandre BUDINGER.

Assiste : M. Simon CAYRON

### Sommaire

- 1 – Validation PV N°1 réunion du CDAM – Validation PV N°1 de la sportive.
- 2 – Courriers Reçus
- 3 – Activités du Président et des membres du CD
- 4– Points sur les activités en cours
- 5 – Point sur les Commissions
- 6 – Infos et Questions diverses
- 7 – Approbation des autorisations

La séance est ouverte à 19H30 sous la présidence de M. Eric TANGUY.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvel élu, Ruben Callejon, président du Grasse VB.

### 1. Adoption des PV :

Validation PV N°1 réunion du CDAM – Adoption du PV N°1 à l'unanimité

### 2. Courriers reçus :

AS Cannes – Qualification des benjamins en championnat Minimes/Cadets

#### **TEXTE INTEGRAL – 2/11/10 – Claude Lupi**

« Mr le Président,

L'équipe de l'AS Cannes s'est engagé en minimes.

Le championnat départemental ne comportant que 4 équipes, le comité a organisé un championnat minimes/ cadets.

Problème : en minimes les benjamins ont le droit de jouer, en cadet ils n'ont pas le droit de jouer.

Quelles solutions pouvez-vous nous proposer ? Sachant que nous nous sommes engagés avec ces benjamins à les faire jouer en minimes.

Propositions

1 -Permettre aux benjamins de participer à ce championnat départemental et régional minimes/cadets (règlement exceptionnel propre au CD06 et à la ligue)

2 -Permettre aux benjamins de jouer contre les équipes de ce championnat composées uniquement de minimes.

3 -Organiser en deuxième phase un championnat Minimes Régional et un Championnat Cadets Régional.

#### **Réponse du CDAM.**

1 – Impossible de permettre aux benjamins d'évoluer en cadet, c'est un règlement médical fédéral.

2 – Oui les benjamins peuvent évoluer contre des équipes exclusivement Minimes.

3 – Oui, lors de la seconde phase un championnat réunissant les 4 équipes Minimes des AM et les équipes du Var sera organisé.

ATTENTION – Voici les sanctions – Elles seront officielles à la sortie du PV N°1 de la sportive. Mais étant donné l'urgence, nous souhaitons prévenir les clubs en amont pour éviter tout forfait général.

En CMA

Match CMA001 – AS Cannes Minimes – Vence match perdu par pénalité par l'AS Cannes

Match CMA 002 – US Cagnes Minimes – VBSL match perdu par forfait par l'US Cagnes

Match CMA 006 – VBSL – AS Cannes Minimes match perdu par pénalité par l'AS Cannes.

Courrier du club du MLNVB.

Le MLNVB demande une dérogation pour faire évoluer un junior débutant dans le championnat Cadet.

#### **Réponse du CDAM.**

Il est impossible dans l'état actuel des règlements fédéraux de sous classer un joueur, un Comité Départemental ou une Ligue n'ont pas compétence sur les règlements Médicaux, donc le Comité Directeur refuse d'accéder à cette demande.

## **RAPPEL**

La correspondance au nom du Président doit être adressée au siège du Comité.

La mention CDAM ne suffit pas, car dans la Maison Régionale des Sports, il y a 4 CDAM donc merci de préciser « CDAM Volley-ball »

### **3. Activités du Président et des membres du Bureau directeur :**

#### **Activités du Président**

16/09/2010 : Comité Directeur du CDOS 06

17/09/2010 : Remise lettre de Félicitation FFVB à Mario PANAZZI à la Mairie de Beaulieu

06/10/2010 : RV avec National Citer pour contrat de location de véhicules tarifs FFVB

08/10/2010 : Cocktail bienvenue congrès des CROS et CDOS a la Préfecture des AM

09/10/2010 : Comité directeur de la FFVB à Paris

09/10/2010 : Dîner de Clôture congrès de CROS et CDOS au casino Ruhl à Nice

16/10/2010 : Réunion de la Zone Méditerranée a Aix en Provence

16/10/2010 : Visite de la 1<sup>ère</sup> journée des écoles de volley à Mougins.

02/11/2010 : Tournoi de Volley de la Police National à Nice

04/11/2010 : Présentation de l'équipe PRO de l'AS CANNES

#### **Activités du secrétaire général**

18/09/2010 : Visite du CRE à Boulouris (83)

18/09/2010 : Fête du sport à Peymeinade.

25/09/2010 : Tournoi Poussins – Poussines de rentrée de l'AS Cannes

28/09/2010 : Conseil d'Administration du CROS à Mandelieu

29/09/2010 : Réunion de concertation sur le championnat R3G.

30/09/2010 : Réunion de la commission sport de l'UPE 06 à Saint Laurent du Var

03/10/2010 : Tournoi Benjamins de l'AS Cannes

05/10/2010 : Bureau Directeur du CROS

08/10/2010 : Réunion avec Jean Marc Duvette à la Ligue

16/10/2010 : Réunion de la Zone Technique Méditerranée à Aix en Provence.

16/10/2010 : Visite de la 1<sup>ère</sup> journée des écoles de volley à Mougins.

19/10/2010 : Bureau Directeur de la Ligue Côte d'Azur

19/10/2010 : Bureau Directeur du CROS

21/10/2010 : Réunion comité des sports de Mougins

### **4. Points sur les activités du CDAM en cours :**

L'Assemblée Générale de la Fédération Française de Volley-ball se déroulera les 3 et 4 juin 2011 dans notre département.

Plusieurs lieux sont envisagés :

Mandelieu Maison des Sports (nous avons déjà fait une réservation de toutes les salles) et pour l'Hôtel nous pourrions voir avec l'IBIS de Mandelieu.

Mandelieu Pierre et Vacances, Alain MORILLO est en charge de la négociation

Nice plusieurs lieux, Alain GRIGUER est en charge de la négociation

Le secrétaire Général a sollicité le Royal Casino de Mandelieu et les prix étant hors budgets la piste est abandonnée.

Au niveau Financier, Le Comité Départemental ne financera pas l'intégralité des 25 000 € de coût, ils seront pris en charge par les congressistes, la FFVB et le Conseil Général des Alpes Maritimes que nous avons sollicité.

La 1<sup>ère</sup> journée de rassemblement des écoles de volley qui s'est déroulé à Mougins a connu un gros succès avec plus de 145 enfants présents ; l'après-midi fut des plus riches. Nous tenions aussi à remercier Mr Alain Morillo (Président de la Ligue) et Serge Hamiche (SG de la Ligue) pour leurs présences en compagnie du Président du CDAM, Mr Eric Tanguy.

## 5. Commissions

### Détente :

Lors de la rencontre

**OAJLP 2 – MO Peymeinade 2** (HPB003 du 22.10.10), la minuterie de la salle s'est arrêtée. Ne voulant pas pénaliser les 2 équipes. La décision suivante est prise.

Le match devra se rejouer dans les meilleurs délais, mais aura lieu dans la salle de Peymeinade.

Le club d'Antibes est prié de contacter sa mairie pour que ce souci ne se reproduise pas.

Lors de la rencontre

**HPBA001 – Grasse VB2 – AS BNP Cannes** du 21 Octobre 2010.

L'équipe de l'AS BNP Cannes s'est présentée sans produire ses licences, ni cartes d'identités et certificats médicaux.

Au jour de la rencontre l'AS BNP Cannes n'avait qu'un seul de ses 6 joueurs licenciés auprès de la FFVB.

L'ASBNP Cannes perd la rencontre par forfait. (Sanction dans le PV Sportive)

Ce souci nous amène à une autre réflexion. Aucune vérification de licences n'a été réalisée par le Grasse VB2. Etant donné que le souci s'est déroulé dans le championnat Honneur et que la saison dernière le GVB 2 n'existait pas, nous pensons que l'erreur est due à un manque d'information sur le déroulement du championnat détente.

Nous tenons à vous alerter sur les dangers pour les clubs, les présidents et les responsables d'équipes de faire évoluer dans votre salle des personnes n'ayant pas d'assurance sportive régie par la FFVB.

Dorénavant, nous étudierons avec un très grand soin tous ces faits. Et nous les sanctionnerons sévèrement s'il s'avère que le manque de contrôle est à l'origine de l'erreur.

Nous rappelons aux clubs que vous pouvez interroger le CDAM sur le règlement et les procédures de ce championnat.

Lors de la rencontre

**S4BA004 – Nice VB – AS Monaco 2**, l'un des 6 joueurs de Nice VB n'était pas licencié au jour de la rencontre.

Le Nice VB perd la rencontre par pénalité. (Sanction dans le PV Sportive)

Vous trouverez à la fin de ce document, **la nouvelle feuille de match** championnat en semaine.

Merci de l'utiliser dans les meilleurs délais et surtout de prendre grand soin à la remplir.

### Sportive :

Proposition sur le déroulement des championnats moins de 11 Ans. M et F

Après la 1<sup>ère</sup> phase de brassage, nous proposons de repartir sur 3 championnats.

Les équipes classées de 1 à 4 de chaque poule sont versées en excellence. Match A.R

Le premier est déclaré champion, le 1<sup>er</sup> et le second participe à la finale de Ligue.

Les équipes classées de 5 à 8 de chaque poule sont versées en préexcellence. Match A.R

Le 1<sup>er</sup> est déclaré champion.

Les équipes classées au delà de la 9<sup>ème</sup> sont versées en poule honneur.

Les équipes nouvellement inscrites sont versées en poule honneur.

Le championnat honneur se déroule comme la saison dernière, de 4 à 6 tournois seront organisés lors de la seconde phase.

### **Perspective :**

Poussines et Poussines – 8 équipes excellence  
Poussines et Poussins – 8 équipes pré-excellence  
Poussins au minimum 8, plus surement de 12 à 16 équipes.  
Poussines au minimum 9 plus surement de 12 à 16 équipes.  
Adoption par le comité directeur.

### **Info**

La zone technique méditerranée a décidé que tous les championnats excellence départementaux, les finales de Ligue, les finales de Zone et le tournoi de Hyères se dérouleront tous sur un terrain de 5x5M.

Pour les championnats Honneurs et Pré-excellences, les terrains restent en 4.5x4.5M

### **Formation :**

Début des formations EEVB. Nombre de candidats : 21

Début des formations arbitres et marqueurs.

**Mandelieu** (Formation en cours)

Nombre de candidats : 5 Arbitres et 21 Marqueurs

**Monaco** (Formation terminée)

Nombre de candidats : 1 Arbitre et 3 Marqueurs

En accord avec le CDAM, une formation arbitre et marqueur se déroulera bientôt à la salle Palmeira de Nice, permettant aux candidats de la région niçoise une plus grande accessibilité.

Cette formation est malgré toute ouverte à tous.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact par mail avec le CDAM. Nous vous communiquerons rapidement les modalités.

### **Technique :**

RAPPORT CDE

### **Arbitrage :**

Communication des résultats de l'examen d'arbitre et de marqueurs de Juin 2010.

La présidente de la CDA et Simon Cayron vont créer un listing complet des ressources arbitrales du département.

Les membres débattent sur le nouveau règlement des obligations d'arbitrage. De nombreux clubs inscrivent des arbitres n'ayant pas ou peu officiés. Ou n'ayant pas exercé depuis de nombreuses saisons.

## **6. Infos et Questions diverses**

Le président Tanguy expose les comptes de l'Open National Féminin de Beach Volley qui s'est déroulé les 18, 19 et 20 Juin 2010 à Cannes. La manifestation a connu un petit déficit, mais a permis d'équiper le comité (2 Tentes 3x3M et de 2 Wind Flag)

3 demandes de subventions ont été faite auprès de l'instance départementale.

- 1 – Fonctionnement
- 2 – Open féminin de beach volley
- 3 – AG Fédérale

En juin, Mr Alexandre BUIDINGER a été élu par l'assemblée générale du comité. A ce jour nous n'avons pas de nouvelles de Mr BUIDINGER, ce dernier n'étant plus licencié de la FFVB, il ne peut plus faire parti du Comité Directeur. Le Comité Directeur passe donc à 16 Membres et le quorum pour délibérer à 9.

### **TROPHEE MOLTEN des Comités départementaux.**

Le CDAM a terminé second du trophée Molten 2009 – 2010 des départements de + de 500 000 habitants. Le trophée juge la progression des comités d'une saison sur l'autre. Avec + 293 licenciés (Pour un total de 3362) nous sommes classés second, derrière la Loire qui a progressé de +341 avec un total de 1601 licenciés. Et devant le Rhône avec +207 (2895 licenciés)

Pour les filles en 2008.2009 – 1386 licences. En 2009.2010 – 1568 Soit une augmentation de 182. +13%  
Pour les garçons en 2008.2009 – 1683 licences. En 2009.2010 – 1794 Soit une augmentation de 111. +6.5%

Au classement national en nombre de licenciés, nous sommes en 5<sup>ème</sup> position

- 1 – Le Nord – 4810 – (Pop en milliers 2.600)
- 2 – Ile et Vilaine – 4425 (Pop en milliers 1.000)
- 3 – Hauts de Seine – 3506 (Pop en milliers 1.500)
- 4 – L'Hérault – 3379 (Pop en milliers 1.000)
- 5 – Alpes Maritimes – 3362 (Pop en milliers 1.000)

La FFVB doit offrir une dotation financière pour les 3 premiers Comités du Trophée MOLTEN, mais à ce jour nous n'avons pas de nouvelles de la FFVB qui ignore nos demandes.

Information : La FFVB lance sa 1<sup>ère</sup> coupe Nationale SENIOR/VETERAN

En voici les modalités.

### **COUPE NATIONALE SENIOR/VETERAN**

3 Catégories

40 à 49 ans Hauteur du filet 243 cm MASCULIN SENIOR 40 +

50 ans et plus Hauteur du filet 235 cm MASCULIN SENIOR 50 +

40 ans et plus Hauteur de filet 224 cm FEMININ - SENIOR 40 +

#### ***DEROULEMENT DE LA COMPETITION***

- 1) inscription des équipes auprès du comité d'organisation*
- 2) composition des poules de 3 équipes(ou 4), en tenant compte de la situation géographique*
- 3) le nombre de tournois avant la phase finale sera déterminé par le nombre d'équipes inscrites*
- 4) les matches se dérouleront en 2 sets gagnants de 25 points, 3eme set en 15 points*
- 5)) poules finales à 4*

*Les 3 finales seront regroupées dans un même lieu, si possible,*

### ***CONDITIONS DE PARTICIPATION***

Chaque joueur doit être détenteur d'une licence SENIOR competlib ou compétition (certificat médical vétéran)

Toute équipe doit être engagée avant le 15 DECEMBRE 2010 à minuit

**La feuille d'engagement (à télécharger) pourra comporter un MAXIMUM de 12 Joueurs inscrits pour toute la durée de la compétition (la liste pourra être complétée en cours de compétition, par des noms ne figurant pas encore sur une liste, en informant par mail le responsable)**

**Toute équipe engagée doit être composée de 6 joueurs minimum, qui peuvent être licenciés dans n'importe quel club ou CD, et à droit à 6 remplaçants (indiquer un gymnase de référence)**

#### **Possibilité de mixité en masculin**

Toute équipe participante devra avoir une tenue uniforme (maillot et short)

Tout joueur d'une catégorie d'âge supérieure peut participer à la catégorie d'âge inférieure (impossible dans le cas inverse.)

### ***ENGAGEMENTS***

Le montant des engagements des équipes participantes : 50 euros par équipe à envoyer par chèque accompagné de la fiche d'inscription à télécharger sur notre site  
(En cas d'annulation de la compétition le chèque sera détruit)

Adresse : FFVB coupe de France vétéran  
17 rue Georges Clemenceau  
94607 CHOISY LE ROI Cedex

### **PLANNING DE LA COMPETITION**

Le début de la coupe est prévu fin janvier 2011.

Un calendrier, avec des dates-butoirs, sera établi par le comité d'organisation en fonction du nombre de participants.

#### **COORDONNEES DU COMITE D'ORGANISATION**

M. Jean TROTTIER adresse mail : unipar@aol.com

Mme Laurence LACHAISE adresse mail : l.lachaise1@numericable.com tel. 05 55 77 37 34 ou 06 32 72 52 60

## 7. Autorisations

Autorisation donnant pouvoir au président de déposer des demandes de subventions auprès des collectivités. De recourir au crédit bancaire. D'embaucher ou de licencier le personnel.

Le comité directeur du CDAM donne pouvoir au président de déposer des demandes de subventions auprès des collectivités suivantes :

Etats (CNDS)  
Région Paca  
Conseil général des Alpes Maritimes  
Communes  
Communautés de communes

### **Adoption à l'unanimité par le comité directeur.**

Le comité directeur du CDAM donne pouvoir au président de procéder à l'embauche et au licenciement du personnel de l'association.

### **Adoption à l'unanimité par le comité directeur.**

Le recours au Crédit Bancaire reste une décision du Comité Directeur

N'ayant plus de questions diverses la séance est levée à 22h05.

**Le Secrétaire Général**  
Frédéric Pastorello



Date de rédaction  
Date d'approbation  
Date de diffusion  
Auteur  
Correction

**Le Président**  
Eric TANGUY



10/11/2010  
15/11/2010  
Frédéric PASTORELLO  
Véronique LAUREAU